



## CAHIER D'ACTEUR N°10

## CONCERTATION PUBLIQUE

Sous l'égide de



DU 19 SEPTEMBRE  
AU 21 NOVEMBRE 2022



Premier transporteur aérien de la Corse avec une part de marché annuelle de 47%. Acteur majeur de la desserte de continuité territoriale. 3ème transporteur de Marseille Provence en passagers, deuxième plateforme pour la compagnie.

- Un réseau de 33 routes en 2019 entre la Corse et le Continent dont 12 lignes de Service Public.
- 1 962 545 passagers et 2600 tonnes de fret transportées, 600 vols par semaine, plus de 20 000 vols par an avant la crise COVID.
- Une flotte aujourd'hui composée de douze appareils : cinq ATR 72-500, un ATR 42-500, six Airbus A320 (dont 2 NEO).

### Coordonnées de la structure

Aéroport Napoléon Bonaparte – BP506 - 20186  
AJACCIO CEDEX

## INTRODUCTION

Dans le cadre de stratégie de développement durable « AMBIZIONE 2025 » Air Corsica s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de -16% d'ici 2025. Cette décarbonation passe par un renouvellement de la flotte avion à hauteur de 70% avec le remplacement des 5 ATR72-500 par des ATR72-600 et d'intégrer 2 nouveaux A320 Néo en complément des deux déjà présents. Les moteurs de ces nouveaux avions permettront de réduire la consommation de carburant et les nuisances sonores.

Pour accélérer cette décarbonation les carburants d'aviation durable constituent un levier important de la stratégie environnementale d'une compagnie aérienne. L'enjeu pour Air Corsica est de pouvoir s'approvisionner en CAD sur les aéroports qu'elle dessert et dans les délais les plus courts. C'est la raison pour laquelle nous accordons une grande attention au projet HYNOVERA, porté par Hy2Gen France, qui nous permettra nous l'espérons d'atteindre nos objectifs de décarbonation.

## **Air Corsica engagée pour améliorer sa performance environnementale**

Déployée sous la bannière « Ambizione 2025 », la stratégie RSE d'Air Corsica s'articule autour de trois piliers dont un pilier qui est l'amélioration de la performance environnementale de son activité dont les enjeux sont : une flotte renouvelée à 70%, la réduction de 16% des émissions de CO<sub>2</sub>, favoriser l'éco pilotage avec des procédures de guidages par satellite, l'investissement dans du matériel de piste électrique, le déploiement du tri sélectif au sol et en vol et bien sûr l'avitaillement en CAD.

Tous les avions d'Air Corsica ont d'ores et déjà la possibilité d'être avitaillés en CAD à hauteur de 50% mais se pose la question de la disponibilité en bio carburant sur les aéroports desservis par la compagnie à commencer par Marseille.

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, Air Corsica sera le premier opérateur au monde des ATR72-600 équipés des nouveaux moteurs PW127M-XT fin 2023 qui fonctionneront à 100% de CAD en 2025.

De même que le renouvellement accéléré de la flotte Airbus en A320 NEO motorisé en CFM LEAP pour lesquels Airbus et Safran travaillent conjointement à une certification objectif 100% CAD sur ces moteurs dans quelques années.

La proximité géographique du projet HYNOVERA avec l'aéroport de Marseille permettra un circuit court, écologiquement vertueux, entre centre de production, et avitaillement des avions de la compagnie et pourrait permettre d'envisager à moyen terme une alimentation en CAD des aéroports corses proches du site de production.

Air Corsica est prête à s'engager sur des volumes de CAD dans ce nouveau projet afin de garantir un service public durable de et vers l'île.

## **Le levier des carburants durables pour la décarbonation du secteur aérien**

«Destination 2050», une feuille de route pour parvenir à la «neutralité carbone» d'ici à 2050, conformément aux ambitions des Etats-membres de l'Union européenne (UE) repose sur une étude technique réalisée par NLR, the Royal Netherlands Aerospace Centre, et SEO Economics. Elle trace le chemin vers le « zéro émission » net de carbone

pour tous les vols au sein et au départ de l'espace européen et propose une combinaison de mesures qui rendraient le vol aérien plus durable :

1° l'amélioration des technologies des aéronefs et des moteurs

2° **l'utilisation de carburants d'aviation durables (SAF ou CAD)**

3° la mise en œuvre de mesures économiques

4° l'amélioration de la gestion du trafic aérien et de l'exploitation des aéronefs

En France, la taxe incitative relative à l'incorporation d'énergie renouvelable dans les transports (Tiruert) appliquée aux producteurs de carburant oblige les distributeurs depuis janvier 2022 à fournir les compagnies aériennes en CAD à hauteur de 2%.

Ce constat, partagé sur la scène internationale, a donné lieu au règlement européen « Refuel European – Aviation » du paquet de loi Fit for 55, qui imposera aux fournisseurs de carburant d'approvisionner les compagnies aériennes en CAD à hauteur de 2% en 2025, 5% en 2030 et 63% en 2050

Le CAD est bien une des principales solutions à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> durant cette décennie, avant la mise en œuvre potentielle et opérationnelle de technologies de rupture pour le transport aérien dans la prochaine décennie au plus tôt, voire en 2040 et au-delà sur des appareils de plus de 100 sièges. C'est pourquoi il est primordial de développer rapidement la filière CAD en France, notamment dans les régions. La sécurisation des approvisionnements est un enjeu majeur. Le projet HYNOVERA répond parfaitement en temps, en lieu, en volume et en qualité de production aux besoins des compagnies aériennes et d'Air Corsica en particulier.

## **Un projet à la pointe au plan environnemental**

Air Corsica soutient le projet HYNOVERA pour les raisons suivantes :

### **- Une réduction de 93% d'émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux carburants fossiles**

Grâce à son procédé industriel de gazéification et de synthèse Fisher-Tropsch à partir d'hydrogène vert, les gains espérés en émissions de CO<sub>2</sub> sont de l'ordre de -93% selon les acteurs du projet. Ce niveau de réduction est plus élevé en comparaison à d'autres CAD disponibles sur le marché aujourd'hui.

#### **- Une solution « drop-in »**

Le CAD est une solution « drop-in » ou « prête à l'emploi », dans le sens où il possède des propriétés, qualités et caractéristiques similaires aux carburants Jet A ou Jet A-1. Il peut donc être utilisé directement en remplacement du kérosène et ne nécessite aucune modification de l'avion.

#### **- Une chaîne d'approvisionnement locale**

Le projet HYNOVERA serait implanté à moins de 30 km de l'aéroport. Cette proximité permet de limiter la distance parcourue par les poids lourds et limiter ainsi la part des émissions de GES associées à la logistique d'avitaillement. De plus, le projet prévoit un approvisionnement en biomasse par la filière-bois locale de la Région. Dans cette configuration, la chaîne d'approvisionnement depuis l'extraction des matières premières jusqu'à l'utilisation finale du CAD serait entièrement locale.

#### **- L'utilisation de biomasse certifiée**

Le processus industriel d'HYNOVERA utiliserait comme intrant de la biomasse forestière, ce qui fait du CAD produit un biocarburant de deuxième génération puisqu'il n'entre pas en compétition avec la production agricole destinée à l'alimentation humaine. Le projet prévoit en outre de s'approvisionner prioritairement en bois certifié PEFC qui promeut la gestion durable des forêts.

#### **- La production d'hydrogène vert**

Le projet HYNOVERA prévoit la production d'hydrogène renouvelable à partir de l'électrolyse de l'eau, qui serait autoconsommé sur le site et intégrée au processus de production de biocarburant. Un contrat d'électricité 100% verte ou PPA (*Power Purchase Agreement*) serait souscrit avec un fournisseur d'électricité renouvelable pour alimenter l'ensemble du site.

#### **Conclusion**

Le projet HYNOVERA pourrait satisfaire les besoins d'Air Corsica en CAD sur une de ses principales plateformes desservies. La production à proximité de l'aéroport de Marseille permettrait également de réduire les coûts du CAD aujourd'hui 4 à 5 fois supérieur par rapport au kérosène classique.

Ce carburant constitué d'hydrogène vert et de biomasse, permettrait à Air Corsica d'assurer écologiquement et durablement sa mission de service public dans le cadre de la continuité territoriale entre la région PACA et la Corse.



Concertation sous l'égide de la CNDP



H Y 2 G E N  
F R A N C E